

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 09  
- Présents : 07  
- Votants : 09  
- Absents : 02  
- Exclus : 00

**Date de convocation**

02/05/2023

**Date d'affichage**

17/05/2023

**Objet**

Retrait de la commune  
de Songeson du syndicat  
horticole de la région de  
Champagnole

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Séance du 9 mai 2023 à 20h05

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

**Étaient présents** : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Georges BALANCHE.

**Absents Excusés** : Laurent LESTIENNE (pouvoir transmis à François MIVELLE), Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

**Absents** : /

**Secrétaire de séance** : Sylvie BOURGEOIS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que par délibération du 5 avril 2023, le syndicat horticole a accepté le retrait de la commune de SONGESON (délibération du conseil municipal du 6 décembre 2022).

Il est nécessaire que l'ensemble des communes adhérentes délibère pour accepter le retrait.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 7 voix pour et deux abstentions, accepte le retrait de la commune de SONGESON, du syndicat horticole.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, 9 mai 2023

Le Maire

D. CHAUVIN



MAIRIE DE NOZEROY  
39250 (JURA)

Le Secrétaire de séance,

S. BOURGEOIS

